



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'EPE DE LA LOIRE	4
AGREMENTS ET RÉSEAUX	5
PARTENAIRES ASSOCIATIFS	6
PARTENAIRES INSTITUTIONNELS	7
ORGANIGRAMMES GÉNÉRAL	8
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
MEMBRES SALARIES ET SERVICE	10
MEMBRES VACATAIRES	11
RAPPORT MORAL	12
BILAN D'ACTIVITÉ 2019 : LES DOMAINES D'ACTIVITÉS STRATÉGIQUES ET LEURS SERVICES	14
COMMUNICATION EPE DE LA LOIRE	33
RESOLUTIONS FINALES	34
FICHE STRUCTURE	35

PRESENTATION DE L'EPE DE LA LOIRE

Créée en 1963, l'École des Parents et des Éducateurs de la Loire est une association loi de 1901 d'éducation populaire, à but non lucratif, indépendante de toute organisation religieuse ou politique. Elle est membre adhérent actif de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs (FNEPE), reconnue d'utilité publique.

L'École des Parents et des Éducateurs de la Loire s'inscrit dans une approche à la fois pluridisciplinaire et généraliste. Elle agit au cœur de la vie familiale et sociale, dans une tradition d'échange, de débat et de Coéducation.

Elle a « *pour but d'apporter une aide individuelle ou collective en vue de la solution de difficultés éducatives, personnelles ou scolaires, d'informer et de susciter une réflexion sur les problèmes posés par l'éducation des enfants et des adolescents, la vie de couple, les relations familiales, et d'une façon plus générale sur les problèmes de relation et d'adaptation* » Extrait des statuts.

L'EPE s'adresse donc aux parents, aux familles, aux professionnels ainsi qu'aux jeunes dans le double objectif de prévenir et de comprendre les difficultés. Ses activités et ses services sont ouverts à tous, quelles que soient les situations sociale, culturelle ou professionnelle ou les structures familiales.

Nos missions :

- Contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes, en renforçant leurs ressources et leurs compétences personnelles.
- Favoriser le dialogue dans le groupe familial.
- Faciliter le lien des familles à leur environnement.
- Accompagner les moments de doute ou de crise dans la famille.
- Mettre en relation les parents et les professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social.
- Participer à la formation des partenaires de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement.

Dans une période où les parents ainsi que les autres personnes chargées de fonctions éducatives se sentent parfois discrédités, l'association École des Parents et des Éducateurs se donne pour objectifs de les aider à retrouver confiance dans leurs compétences d'adultes, à découvrir les ressources qui sont en eux et à trouver leurs propres solutions face aux difficultés.

Notre association a une vocation départementale. Nous intervenons sur l'ensemble du département de la Loire, ponctuellement sur les départements du Puy de Dôme et de la Haute Loire.

Identité de l'association :

- Association de loi 1901, fondée le 20 mai 1963, reconnue d'intérêt général
- Déclarée en Préfecture sous le n° W423000862
- Parution au Journal officiel du 11 mars 1977
- Organisme de formation n° 82420003142

AGREMENTS ET RÉSEAUX

Agréments :

- Association d'Éducation Populaire par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (1970)
- Établissement d'Information, de Consultation et de Conseil Familial par la DDASS (1975 puis 2018)
- Organisme de Formation Continue (1976 et 1994), elle s'adresse aux professionnels de l'action sociale, de l'éducation et de la santé
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2004
- Organisme de la formation diplômante d'assistant familial en 2008
- Labellisé par IPERIA l'Institut le 30 mai 2012 pour la formation professionnelle continue des Assistants Maternels et des Salariés du Particulier Employeur
- Reconnue d'intérêt général en août 2018.



Partenaires :

La FNEPE – Fédération Nationale des EPE

Créée en 1970, cette association loi de 1901, agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public, anime et représente au niveau national le réseau des Écoles des Parents et des Éducateurs présentes dans 40 départements et 17 régions. En 2014, une nouvelle **Charte** est adoptée ainsi que le principe d'une Commission de Suivi de la Charte.

Partenaire historique des politiques de solidarités et de cohésion sociale en faveur des familles et en tant que tête de réseau, la FNEPE mène un travail important de représentation dans les instances nationales en tant que membre au sein du :

- Comité National de Soutien à la Parentalité (**CNSP**)
- Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et Éducation Populaire (**CNAJEP**)
- Comité Consultatif de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (**ANLCI**)
- Commission Petite Enfance de l'Union Nationale Inter fédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (**UNIOPSS**)
- Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (**FONJEP**)
- Collectif des Associations Partenaires de l'École Publique (**CAPE**)

Elle est un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public par la participation des membres des EPE aux différentes commissions : **Conseil familial et conjugal, Formation, Médiation familiale** ainsi que par l'organisation de journées de formation et de mutualisation pour les EPE. Elle informe des échanges du **Conseil scientifique**, instance de réflexion sur la famille et la parentalité et observatoire de l'évolution des savoirs faire. Composé d'experts (pédiatre, juriste, pédopsychiatre, philosophe, éducateur spécialisé, puéricultrice) le Conseil donne force de propositions :

- Sur la ligne éditoriale de [la revue trimestrielle « L'École des Parents »](#)



PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- Le Planning Familial
- Union Départementale des Associations Familiales 42
- Association départementale Familles Rurales
- Maison des Adolescents 42
- Loire Prévention Suicide
- Naître et Renaître
- Centre Rimbaud
- SOS Violence Conjugale
- FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Elèves de la Loire)
- APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre)
- Centre social Armand Lanoux
- Centres sociaux, Maisons de Quartiers, MJC, Amicales Laïques..
- Association Les Moulins de Saint Ex
- Centre social et culturel de Lavieu
- APE des Maristes
- Association Familiale Protestante
- Fédération des Maisons Familiales Rurales
- Maison familiale et rurale de Saint-Étienne
- CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Centre Social de Beaulieu
- Maison Familiale Rurale (Verrières en Forez)
- Espace Social de Valbenoîte
- Naître et Bien-être

Travail de maillage :

Dans le cadre du partenariat et de maillage sur le territoire, l'EPE42 a pris attache et met en forme des actions partenariales avec :

- L'Union Départementale des Associations Familiales 42
- La Maison des Adolescents 42
- Le centre social de Beaulieu
- Le Centre Social Armand Lanoux
- L'Association Familles Rurales à Verrières en Forez pour un projet de permanence itinérante.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

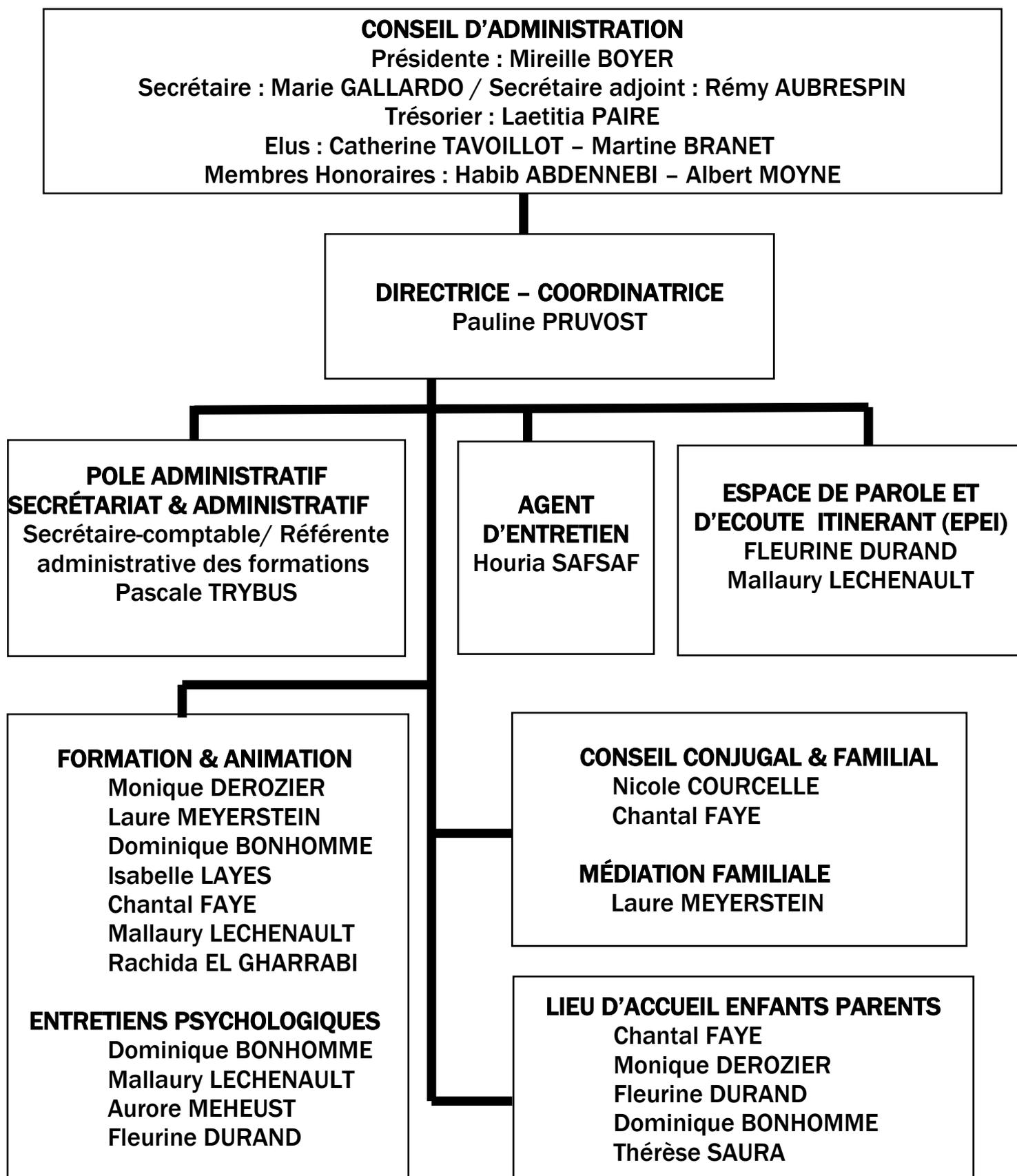
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Loire
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Le Département de la Loire
- L'Agence Régionale de Santé AURA
- Le Ministère de la Justice
- Saint-Etienne Métropole
- Les Centres Nationaux de la Fonction Publique Territoriale d'Auvergne et de Rhône-Alpes
- Les Centres Communaux d'Action Social des villes de Roanne, Montbrison, Le Chambon Feugerolles
- La Communauté de Communes du Pays de Saint-Galmier
- Les communes du Chambon Feugerolles, de Montbrison et de La Ricamarie
- La communauté d'agglomérations du Puy en Velay
- La Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la Loire
- La Caisse Régionale d'Assurance Maladie
- La Région Auvergne Rhône Alpes
- L'Éducation Nationale
- La Police Nationale
- La Gendarmerie Nationale
- Le Département de la Haute-Loire
- La Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Auvergne
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire
- La Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité
- La Préfecture de la Loire

Partenariats :

L'EPE42 est partenaire actif et participe aux groupes de travail de différents réseaux :

- Réseau d'Écoute d'Accueil et d'Accompagnement des Parents (REAAP / CAF42) de Loire Sud, du Roannais et du Forez
- Schéma Départemental des Services aux Familles
- Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (Département 42)
- Conseil Local de Santé Mentale

ORGANIGRAMME GENERAL



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mireille BOYER	Présidente
Laetitia PAIRE	Trésorière
Marie GALLARDO	Secrétaire
Rémy AUBRESPIN	Secrétaire-Adjoint
Martine BRANET	Elue
Catherine TAVOILLOT	Elue
Habib ABDENNEBI	Membre honoraire
Albert MOYNE	Membre honoraire

Instances statutaires :

- **Conseil d'Administration :**

Les 14 janvier – 27 février - 5 avril - 19 juin - 27 septembre - 5 novembre 2019

- **Bureau :**

Les 22 mars – 13 septembre – 10 octobre - 12 décembre 2019

- **Assemblée Générale :** initialement prévue le 12 mai 2020, reportée.

MEMBRES SALARIES ET SERVICE

Service de Consultations et accompagnement collectif	Dominique BONHOMME Nicole COURCELLE Monique DEROZIER Chantal FAYE Isabelle LAYES Mallaury LECHENAULT Perrine MERCIER Laure MEYERSTEIN Valérie MOLPECERES Thérèse SAURA Aurore MEHEUST Fleurine DURAND	Psychologue clinicienne Conseillère Conjugale et Familiale Maîtrise en psychologie, formatrice Conseillère Conjugale et Familiale Psychologue clinicienne Psychologue clinicienne Psychologue clinicienne Médiatrice familiale Accueillante LAEP Psychologue clinicienne Psychologue clinicienne Psychologue clinicienne
Service de Formation	Dominique BONHOMME Monique DEROZIER Isabelle LAYES Laure MEYERSTEIN	Psychologue clinicienne Maîtrise en psychologie, formatrice Psychologue clinicienne Médiatrice familiale
Direction	Annie ANDRIA (jusque 08/19) Pauline PRUVOST (à partir du 09/19)	Directrice-Coordnatrice
Service Administratif	Pascale TRYBUS	Secrétaire-comptable / Activités
Entretien	Houria SAFSAF	Agent d'entretien

Réunions de fonctionnement :

Les mercredis 10 janvier – 7 février – 14 mars – 4 avril – 16 mai – 13 juin - 11 septembre – 9 octobre – 13 novembre et 11 décembre 2019

MEMBRES VACATAIRES

Formateurs (vacataires)	Mme Valérie CHOMIER Mme Rachida EL GHARRABI Mme Alice MASSARDIER Mme Delphine MOYAT Mme Agnès CULPO	Mr. Jean-Bernard SORIANO (UDSP42) Mr Jean-Marc ALVES (UDSP42) Mr. William MOLLE (Zoomacom) Mr Jacques LARIS Mme France JUPITER
A.P.P (vacataires)	Mme Marianne ALARY Mr Jacques BOUJOT	
Animation (vacataires)	Mme Alice MASSARDIER (Parent'Aise) Mme Aurélie BRUYERE	Mr Jacques LARRIS et Mme Delphine MOYAT Mme Laëtitia PAIRE



Revue de l'Ecole des Parents (FNEPE et Édition ERES)

Bienvenue à vous toutes et à vous tous, par votre présence ou représentation, pour nous accompagner et partager la vie de l'EPE42 lors de notre Assemblée générale, datée du 12 mai et reportée ce jour.¹

Le rapport d'activités 2019, envoyé également par mail, vous informe de nos actions de soutien en direction des parents ou des personnels de l'enfance, de nos réseaux, du bilan de nos domaines d'activités, et de leurs perspectives, ainsi que du bilan financier 2019. Il sera tout à l'heure présenté par la directrice Pauline PRUVOST et l'assistante de gestion Pascale TRYBUS.

Ce rapport moral 2019 est rédigé mi-avril 2020 dans le contexte inédit du Covid 19, entre confinement sanitaire et questionnement économique, entre solidarité intergénérationnelle et maintien des services téléphoniques gratuits, entre sauvegarde associative et projection encore floue. Plus que jamais, donnons du sens à notre accueil : écouter, aider, former ou se rencontrer pour se retrouver.

Sur les trois perspectives inscrites au rapport moral 2018 : la première préconisation, commencée au second semestre 2019, poursuit les mises en œuvre des démarches au 1^{er} trimestre 2020, alors figé en date du 16 mars. Une réactualisation du projet associatif n'a pu se réaliser en 2019.

Perspectives pour 2019

- *Utiliser les axes de réflexion et mettre en œuvre les démarches initiées par le DLA en cours*
- *Recentrer le projet associatif après analyse des ambitions, actions et moyens pour le mettre en œuvre*
- *Participer au plan « Pauvreté » dans nos domaines spécifiques (sans suite actuelle sur le quartier Tarentaize).*

2019, une année riche en événements, scindée en deux temps : pour le premier temps, les ruptures et la continuité, pour le deuxième temps, la réactivité et la mise en œuvre des changements.

Pour le temps des ruptures et de la continuité :

*Côté salariées, un licenciement économique avec un CSP « contrat de sécurisation professionnelle » est acté en janvier 2019, lié à la cessation fin décembre 2018 de notre mission parentalité au Puy en Velay non reconduite. Nous souhaitons à notre ancienne salariée le meilleur avenir professionnel.

A l'été 2019, suite à sa demande début avril, une rupture conventionnelle est actée avec la directrice. Nous lui souhaitons également la réussite d'un nouveau parcours personnel et professionnel.

Pauline PRUVOST devient alors directrice en septembre après son entretien de juin 2019.

Départ également en juillet 2019 d'une psychologue pour son installation familiale à Annecy, remplacée par une nouvelle psychologue, Mallauray LECHENAULT.

*Côté administrateurs, notre trésorier Habib ABDENNEBI appelé à d'autres fonctions quitte la structure en juin 2019. Laetitia PAIRE nouvelle administratrice reprend les fonctions de trésorière.

*Quant nos activités, si notre mission parentalité en Haute Loire a cessé, si la démarche initiée dans le cadre des « cités éducatives » n'a pu aboutir, par contre les entretiens, les groupes de parole, l'analyse des pratiques professionnelles et l'Epei sur Rive de Gier perdurent et se sont étoffés. Les formations dont celles d'IPERIA permettent de garder un bon cap comme le démontre le budget équilibré de 2019.

Pour le temps de la réactivité et de la mise en œuvre des changements :

Conformément aux préconisations de Diagnostic local d'activités (DLA) terminé en juin 2019, et de leur rapide appropriation, nous décidons, suite à l'analyse des quatre domaines d'activités sociales, l'application d'un certain nombre d'orientations :

* La création du Pôle formation en septembre pour développer nos offres de formation, comprenant d'abord un temps de formation en interne de trois jours en direction de nos formatrices, pour acquérir d'autres approches de formateur-animateur et de toutes les intervenantes pour une polyvalence à venir, puis un temps d'élaboration d'un catalogue de formation que vous avez reçu en janvier 2020.

* La confection de nouveaux supports de communication pour une visibilité nouvelle : flyers, affiches ou relecture de nos sites internet à finaliser.

* Et un certain nombre de mesures pour nos activités :

- Renforcement de notre présence sur le territoire urbain avec l'ouverture d'une nouvelle permanence d'accueil physique en soutien à la parentalité au centre social de Beaulieu (Sud est de la ville).

- Alternance à la permanence de Montbrison (soit psychologue soit conseil familial et conjugal).

- Recherche de contacts sur le nord du département pour nouer des partenariats.

- Rappel de notre présence auprès de structures : la Poste, la Fcpe, la Maison des ados, Udaf42, Pep42.

* La même vigilance apportée à notre budget redevenu équilibré et à maintenir en cohérence pour englober la révision de la grille tarifaire des entretiens avec quotient familial ou la réactualisation des indemnités kilométriques des salariés ou les coûts générés par les temps de travail du Pôle Formation.

Une année tremplin qui ouvre une période 2020-2022 charnière pour l'ensemble de nos activités.

Pour le moment de convivialité :

Pour cette année 2019, je voudrais associer mes collègues administrateurs pour leur réflexion et soutien, ainsi que l'ensemble des salariées volontaires et actives à participer aux temps d'échanges pour permettre d'autres orientations de la structure.

J'exprime ma reconnaissance à Pauline PRUVOST pour son adaptation rapide et son implication dans la prise de poste en septembre, avec les aléas de remise en route des outils de travail, et pour la qualité de sa participation aux réunions de la Fnepe ou dans le réseau pour porter, enrichir et représenter l'EPE42.

J'adresse aussi à Pascale TRYBUS mes compliments pour sa motivation et tout le chemin parcouru.

L'ensemble des administrateurs saluent chaleureusement tous acteurs qui œuvrent pour l'EPE42 :

- le personnel du cabinet FONT GUILLOT pour les explications et l'encouragement avec pertinence ;

- les représentants des services de la CAF 42, du Conseil départemental 42, de la MSA, les services de la Justice, de l'Inspection académique 42, de la DDCSPP, de l'ARS ;

- les représentants des services des différentes collectivités publiques de la Région, des communautés de communes ou des Communes de la Loire dont Saint Étienne ;

- les bénévoles du monde associatif de l'économie sociale et solidaire ;

- les partenaires associatifs.

Je tiens à remercier cette année encore, pour leurs propositions stratégiques, associatives ou financières, les représentant(e)s de nos financeurs institutionnels ainsi que les autres partenaires toujours très actifs lors de la dernière réunion du Comité du 25 septembre 2019.

Les perspectives 2020 :

- La relecture du Projet associatif : accroître notre présence sur le territoire ligérien, et innover davantage.

- La formation : améliorer l'existant et amplifier la commercialisation, en attente de la labellisation Iperia.

- La réforme de la formation professionnelle (Label Qualiopi pour le 1^{er} Janvier 2021).

- La reprise de notre fonctionnement en septembre 2020, avec un redémarrage partiel au 1^{er} juin.

Mireille BOYER

12 Mai 2020

¹ Ordonnances n° 2020-318 du 25 mars 2020 et n° 2020-321 du 25 mars 2020 permettant sous conditions le report des réunions associatives dont l'Assemblée Générale, avec modalités.

BILAN DES ACTIVITÉS 2019

Nos quatre domaines d'activités stratégiques et leurs services :

- **DAS 1 : Le pôle Écoute Accueil**
- **DAS 2 : Le pôle Formations et APP**
- **DAS 3 : Le pôle Animation collective**
- **DAS 4 : Le Lieu d'Accueil Parents Enfants Les Petits Poucets**



Revue de l'Ecole des Parents (FNEPE et Édition ERES)

DOMAINE D'ACTIVITE STRATEGIQUE 1 : LE PÔLE ECOUTE ACCUEIL

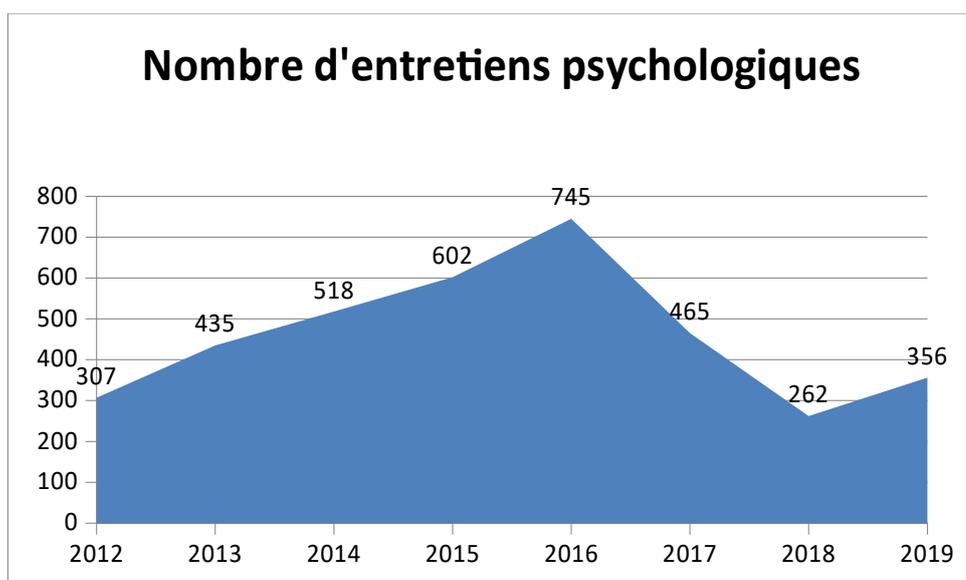
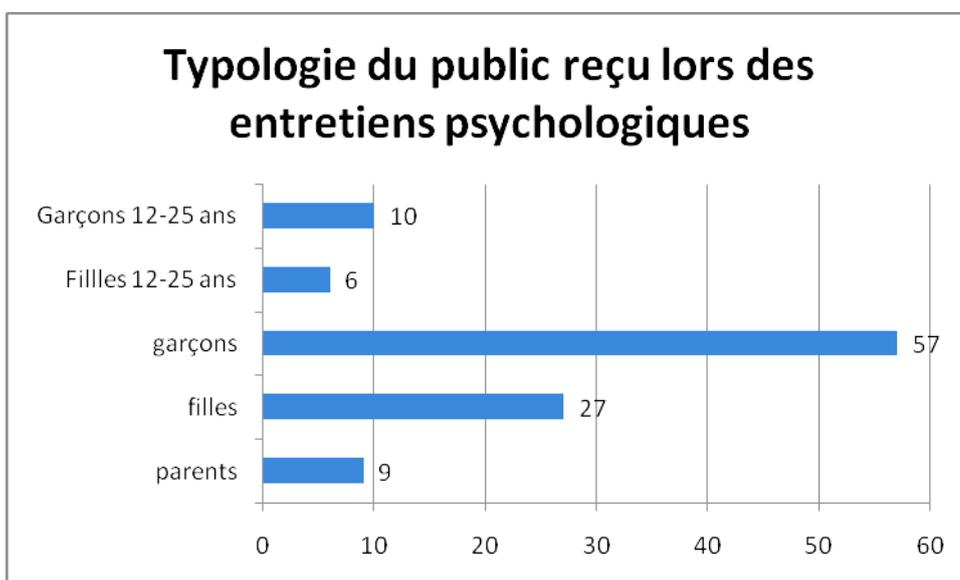
1/ Les entretiens

A/ Les entretiens psychologiques

Un soutien est proposé à toute personne voulant rencontrer une psychologue, et désirant être accompagné pendant une période difficile de sa vie : difficultés personnelles (vie affective, dépression, deuil...), ou familiales (crises de couples, séparations, communication avec l'adolescent...).

Les entretiens sont réalisés sur rendez-vous dans les locaux de l'EPE et la participation financière se calcule en fonction des revenus.

Ce service est assuré par 4 psychologues. Elles participent à des séances d'Intervision.



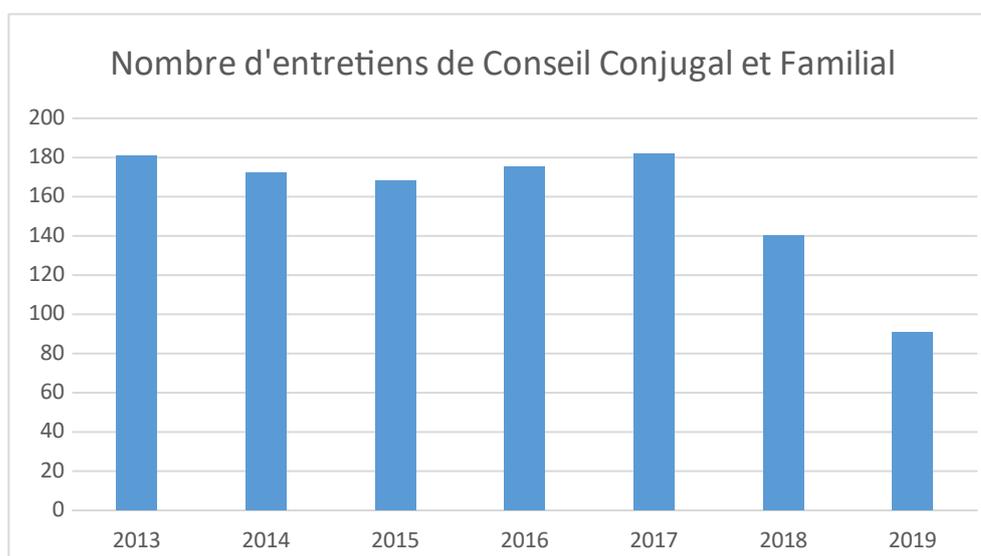
DOMAINE D'ACTIVITE STRATEGIQUE 1 : LE PÔLE ECOUTE ACCUEIL

B/ Les entretiens de conseil conjugal et familial

Le Conseil conjugal et familial a pour objectif d'offrir un lieu de parole et d'écoute active aux personnes qui le demandent, en vue de clarifier leur situation ou leurs problèmes de couple, de famille ou d'éducation et de leur permettre d'évoluer.

Ces entretiens sont assurés par une conseillère conjugale et familiale qui a reçu une formation solide de 500 heures sur 2 ou 3 ans ce qui lui permet d'être une professionnelle de l'écoute et de la relation d'aide, liée par des règles déontologiques (confidentialité, impartialité, respect des personnes). Elle participe à des séances d'analyse de la pratique professionnelle.

Les entretiens sur rendez-vous ont lieu dans les locaux de l'EPE et la participation financière se calcule en fonction des revenus.



La baisse d'activité constatée des entretiens CCF en 2019 s'explique en grande partie par la moindre disponibilité de la professionnelle sur des créneaux différents. A noter également une réelle baisse des nouvelles demandes cette année. La communication autour de ce service a été réaffirmée en fin d'année et constitue un enjeu pour 2020. Un recrutement d'une nouvelle CCF est prévu afin de pouvoir répondre aux demandes.

DOMAINE D'ACTIVITE STRATEGIQUE 1 : LE PÔLE ECOUTE ACCUEIL

C/ Les entretiens de médiation familiale

Définition officielle de la médiation familiale

« La médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et les responsabilités des personnes concernées par des situations dans lesquelles un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision – **la médiatrice familiale** – favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution. »

Il s'agit d'accueillir, accompagner, recevoir les membres d'une même famille en situation de conflit, pour : établir une communication constructive, identifier la source du conflit et organiser l'avenir. Elle répond aux besoins de favoriser : la co-parentalité, autour de la séparation, le maintien des liens intra-familiaux ainsi qu'une recherche de compréhension et d'accord entre les membres de la famille.

La médiation familiale se déroule en plusieurs étapes :

- l'entretien d'information (gratuit et sans engagement) au cours duquel le médiateur présente le fonctionnement de la médiation
- les entretiens de médiation familiale d'une durée d'une heure et demie à deux heures.

Il est possible de faire homologuer les accords par le juge.

Chaque personne en médiation assume le coût des entretiens (hors entretien d'information qui est toujours gratuit) selon les ressources de chacun et d'après un barème national établi par la CNAF – ces paiements viennent en déduction sur le montant de la prestation de service de la CAF42.

La médiatrice familiale exerce plusieurs missions :

- recevoir les personnes en entretien de médiation familiale,
- effectuer des tâches administratives,
- travailler en réseau avec les différents partenaires,
- se former en continu,
- participer chaque mois à des séances d'analyse de la pratique professionnelle d'une durée de 3 heures,
- promouvoir la médiation familiale,
- animer des permanences d'information à la médiation familiale auprès du public en partenariat avec la Justice (à la Maison des Avocats, le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h ; à la Maison de Justice et du Droit, le 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h).

Cette activité a augmenté de façon constante et régulière depuis 2006 avec une part croissante de médiations familiales dans le cadre judiciaire. Ainsi, en 2013, l'activité de ce service est passée de 0,50 ETP à 0,60 ETP. L'EPE assurait le différentiel entre les financements de la prestation de service et ce qu'il reste à sa charge. En 2019 comme en 2018, malgré la demande croissante, l'EPE n' a pu augmenter son activité pour des raisons financières et est restée dans le cadre de son activité à 0,60 ETP. En 2020, pour répondre à la demande et au vu de la stabilisation financière de l'association, le service de médiation familiale augmentera à 0,70 ETP.

La médiation familiale en chiffres :

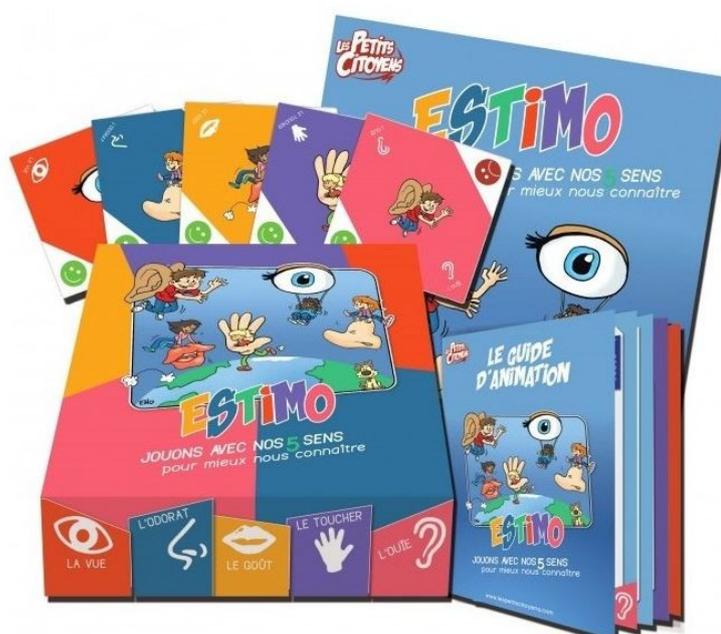
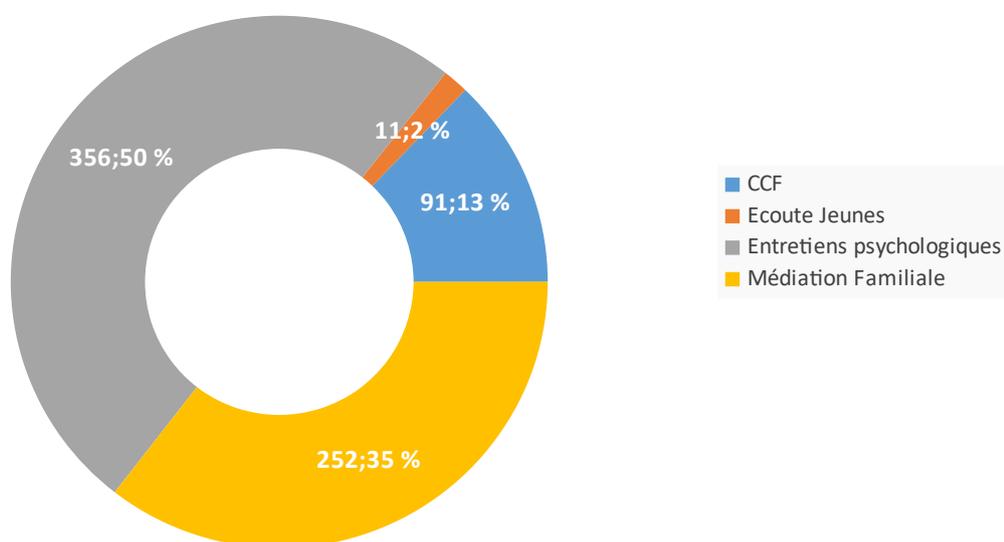
159 entretiens d'information ont eu lieu dans les locaux de l'EPE.

39 médiations familiales ont été mises en place, dont 12 médiations judiciaires et 27 médiations conventionnelles.

DOMAINE D'ACTIVITE STRATEGIQUE 1 : LE PÔLE ECOUTE ACCUEIL

	Cadre judiciaire	Cadre conventionnel
Nombre d'entretiens d'information préalable	49	110
Nombre de séances de Médiation Familiale	31	62

Répartition globale des entretiens



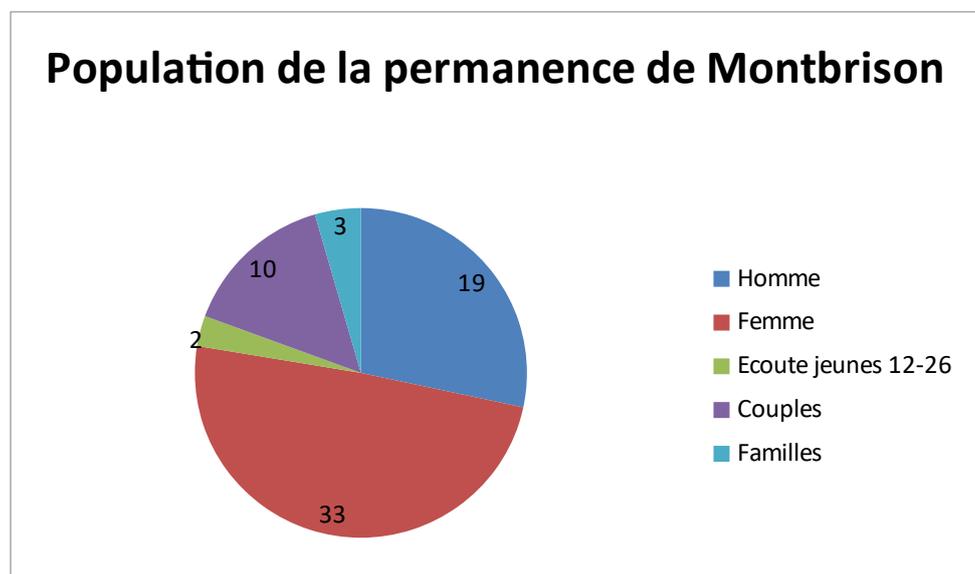
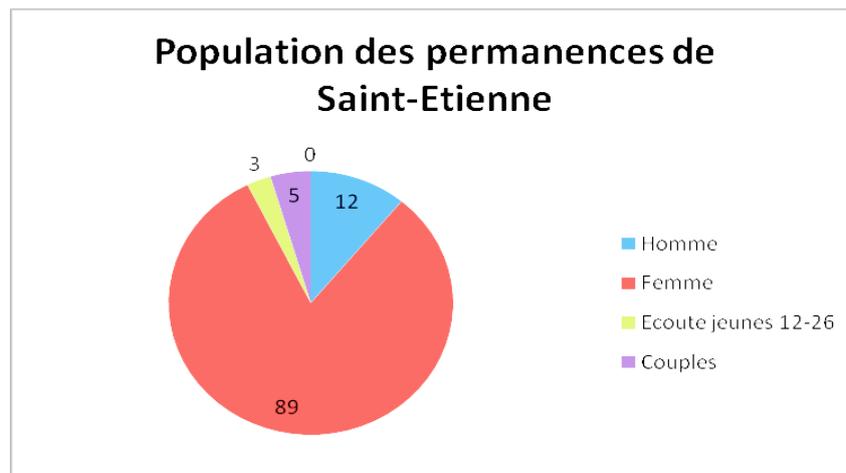
DOMAINE D'ACTIVITE STRATEGIQUE 1 : LE PÔLE ECOUTE ACCUEIL

2/ Les Permanences

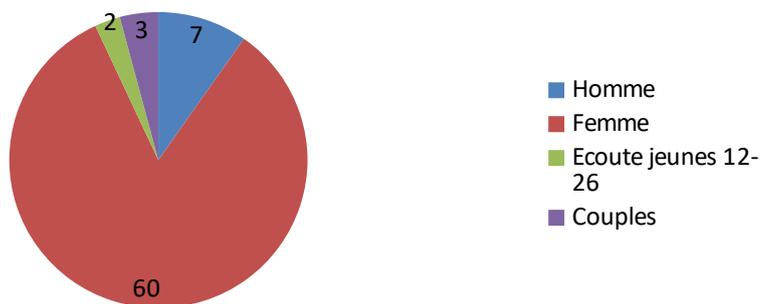
Dans les permanences, l'EPE42 propose une écoute pour toute personne voulant échanger, s'informer, sur des sujets tels que les relations familiales, l'éducation, la scolarité, la santé, le droit de la famille... Ce service propose un accompagnement, un éclaircissement, ou une orientation. Ce soutien est assuré par plusieurs professionnelles de l'EPE42, spécialisées dans l'écoute, et agissant chacune dans différents domaines.

- Accueil physique et téléphonique aux permanences (gratuit et sans rendez-vous) :

- ✓ Au **Puy-en Velay** : de 14h à 16h : ☎ **07.83.28.69.44**
 - les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois à la Maison pour Tous de BRIVES-CHARENSAC
 - Les 3^{ème} et 4^{ème} lundis du mois à la Maison de Quartier du Puy en Velay (Centre ville)
- ✓ A Saint-Étienne : ☎ **04.77.92.99.50** (*Inter Services Parents et Service Ecoute-Jeunes*)
 - les mardis de 14h à 17h dans les locaux de l'EPE 42 au 1^{er} semestre puis au Centre social de Beaulieu les mardis de 16h à 19h à partir du 17/09/2019 au **07 82 16 79 79**
 - Les vendredis de 14h à 17h dans les locaux de l'EPE 42. Cette permanence est assurée par une Conseillère Conjugale et Familiale. L'association est en effet reconnu Établissement d'Information Conseil Conjugal et Familial et perçoit à ce titre un financement de la DDCS.
- ✓ A Saint-Étienne, en partenariat avec la Justice, permanences d'information à la médiation familiale à la Maison de Justice et du Droit, le 1^{er} lundi de chaque mois de 14h à 16h).
- ✓ À **Montbrison** : ☎ **04.77.58.04.55** sur RDV et réservé aux habitants de la commune.



Population de la permanence Communauté de communes du Puy-En-Velay



DOMAINE D'ACTIVITE STRATEGIQUE 1 :

LE PÔLE ECOUTE ACCUEIL

Perspectives

Les deux réponses d'accompagnement complémentaires proposées (permanence + entretien) visent à apporter un soutien aux parents et aux jeunes, à les rassurer, à prévenir les difficultés (relais d'information et d'orientation...) et à offrir un espace d'écoute et de parole individuel aux jeunes. Experte de la petite enfance, l'équipe des 4 psychologues de l'EPE travaillent dans la complémentarité, elles ont une analyse systémique de la situation familiale et peuvent accompagner chaque membre de la fratrie individuellement. Cet accompagnement, accessible aux personnes en situation précaire est une 1ère réponse complémentaire à l'offre de soin proposée par les libéraux et le CMPP souvent saturée ou inaccessible.

Les permanences gratuites et ouvertes à tous., en accueil physique ou téléphonique constitue une réponse fondamentale : un premier temps d'écoute et d'échange avec un professionnel permet en effet souvent de rassurer, permettre la prise de recul nécessaire pour désamorcer un conflit, déculpabiliser, orienter...

Aussi, en 2019, malgré l'absence de subvention pour la permanence de Saint-Étienne, nous avons fait le choix de la maintenir et de l'adapter au public (changement d'horaires et de lieu). L'intérêt et le rôle fondamental des permanences d'écoute ont été réaffirmés au printemps 2020, pendant la période de confinement liée à la crise sanitaire. Cette période, inédite et complexe pour chacun d'entre nous, a inévitablement contribué à renforcer les tensions au sein des familles et soulevé d'autres problématiques (difficultés liées à la classe à la maison, la cohabitation forcée, les conflits liés à la gestion des gardes alternées...). Dès le 16 mars 2020, l'EPE 42 a tout mis en œuvre pour maintenir le lien avec les familles et les professionnels dans la continuité : maintien de l'accueil téléphonique 5 jours/7 (information, orientation, relais vers les professionnels de l'EPE) continuité des permanences physiques existantes en permanences téléphonique (sauf celle de Montbrison car pas de ligne dédiée) : ce sont ainsi 3 créneaux hebdomadaires qui ont été proposés au public et aux professionnels pendant la durée du confinement. Ces permanences ont été assurées par 3 salariées : 2 psychologues et une conseillère conjugale et familiale.

Ces professionnelles ont également assurés des entretiens par téléphone, gratuits, en dehors de ces créneaux, en fonction des besoins et des situations.

Pendant cette période, la médiatrice familiale a également poursuivi son activité : les entretiens d'information et poursuite d'accompagnement des familles ont été réalisés par téléphone.

Aussi, nous souhaitons réaffirmer ici l'enjeu et le rôle essentiel de permanences d'accueil et d'écoute, physique et téléphonique, gratuites, ouvertes à tous, anonymes, identifiées et régulières.

Nous souhaitons sincèrement et vivement qu'un financement pérenne leur soit attribué dans les années à venir.

DOMAINE D'ACTIVITE STRATEGIQUE 1 : LE PÔLE ECOUTE ACCUEIL

3/ Le projet Santé des jeunes à Rive de Gier - Espace de Parole et d'Écoute itinérant

Le projet est né fin 2017 dans le cadre d'un appel à projets de l'ARS. L'année 2018 a nécessité un travail important de construction du partenariat et de communication autour du projet. L'EPE 42 avait alors sollicité un report des crédits de l'ARS en 2019 et un co-financement de la CAF pour mettre véritablement en œuvre les actions et expérimentations. Cette année 2019 a véritablement marqué le développement du projet avec la mise en place de lieux d'écoute et de parole diversifiés à destination des jeunes et des parents. La psychologue mise à disposition pour les entretiens individuels au sein du Centre Social Armand Lanoux a très vite été identifiée par les jeunes, les familles et les professionnels du territoire. Une ligne téléphonique a été dédiée et ils peuvent prendre rdv en direct. Les demandes sont importantes et apporte une réponse au manque d'offre de soin/lieu d'écoute sur le territoire.

Les actions se sont adaptées à partir des demandes exprimées. Suite aux comités de pilotage avec l'ensemble des partenaires, de nouvelles actions ont été expérimentées afin de répondre au mieux au besoin des jeunes et des parents (animation d'un café des ados au sein d'un lycée professionnel, présence de la psychologue sur les permanences de la prévention, café des parents au sein d'une boulangerie...). Pour répondre à la dynamique de ce projet, l'EPE 42 a mis à disposition une 2ème psychologue depuis septembre 2019.

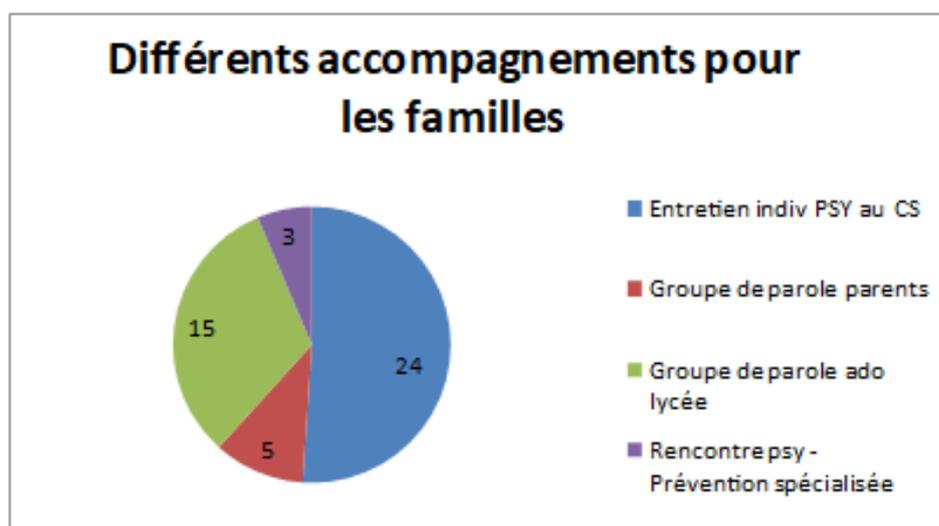
En 2019, 20 jeunes ont été accompagnés dans le cadre des entretiens individuels avec la psychologue, dont 8 filles et 12 garçons et 2 fratries. Cela représente 73 entretiens. 4 parents (des mères) ont également été reçus en individuel (1 à 2 fois).

Une quinzaine de jeunes ont participé à des temps d'échange en petit groupe au sein du lycée. 3 jeunes ont pu rencontrer et échanger avec la psychologue lors des permanences de la prévention spécialisée. 5 parents ont participé au café des parents mis en place

Perspective 2020 :

Pour ne pas interrompre les accompagnements en cours, l'EPE 42 a fait le choix de poursuivre ses interventions, à minima jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Nous souhaitons poursuivre ce projet dans une perspective pérenne et avons sollicité plusieurs financeurs dans ce sens.

Au printemps 2020, lors de la période de confinement, la psychologue référente a également très vite contacté l'ensemble des jeunes et des parents qu'elle accompagnait ou pour lesquels un entretien était programmé, pour leur proposer de garder le lien par téléphone. Plusieurs jeunes ont ainsi sollicité directement la psychologue pour des temps d'échange pendant cette période.



**ENTRETIENS AVEC UNE
PSYCHOLOGUE**
ANONYME - GRATUIT

Besoin
de
parler ?

*Jeunes de Rive-de-Gier,
vous pouvez prendre
rendez-vous au :*

07.82.16.79.79 ou 04.77.92.67.48 ou contact@epe42.org



Ecole des Parents et des Educateurs
de la Loire
Ecole des Parents et des Educateurs de la Loire
15, Rue Léon Lamabrière 42000 Saint-Etienne
tél: 04 77 92 67 48 fax: 09 57 36 04 21 contact@epe42.org www.epe42.org



ars
Agence Régionale de Santé
Loire-Opis



Café des Adolescents du Lycée René Cassin

Tous les jeudis de 12h30 à 13h15

Animé par une psychologue de l'Ecole
des Parents et des Educateurs de la
Loire



Ecole des Parents et des Educateurs
de la Loire



DOMAINE D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE 2 : PÔLE FORMATION ET APP

1/ La formation continue des assistant(e)s maternel(le)s et des salariés du particulier employeur



En 2019, le programme de formation a été renouvelé et diversifié pour répondre aux besoins exprimés par les professionnels du secteur. Il a trouvé un écho important chez les assistantes maternelles qui se sont engagées dans un véritable parcours de formation. Notre activité formation a donc connue une croissance importante.

30 formations ont été dispensées pour 239 stagiaires soit un total de 595 heures de formation.

Ces formations sont en constante augmentation. Nous avons poursuivi la diversification des thèmes en fonction des offres prioritaires de formation d'IPERIA et des demandes directes des relais de la Loire. Les Assistantes Maternelles sont très demandeuses lorsque Pascale les rencontre en début et fin de session, elles lui font part de leurs souhaits de formation, et nous mettons tout en œuvre pour les satisfaire.

Cette année, trois formatrices nous ont rejoints afin de proposer deux thèmes très attendus par les assistantes maternelles qui nous font confiance, « L'apprentissage de la langue des signes française » (Six sessions) et « Parler avec mot et un signe ».

Malheureusement, le contexte économique difficile d'IPERIA au 2nd semestre 2019, nous a contraint à annuler les sessions de formation prévues à partir d'Octobre 2019 soit 5 sessions. Une réelle déception pour chacun car les groupes étaient déjà constitués. Nous avons eu beaucoup d'appel téléphonique des AM et des relais concernés par ces annulations pour nous exprimer leur incompréhension et regret. A ce jour, seule, une session a pu être reprogrammée. En effet, accorder les disponibilités des formateurs et des AM sur des créneaux communs constitue une réalité difficile.

Communication et information :

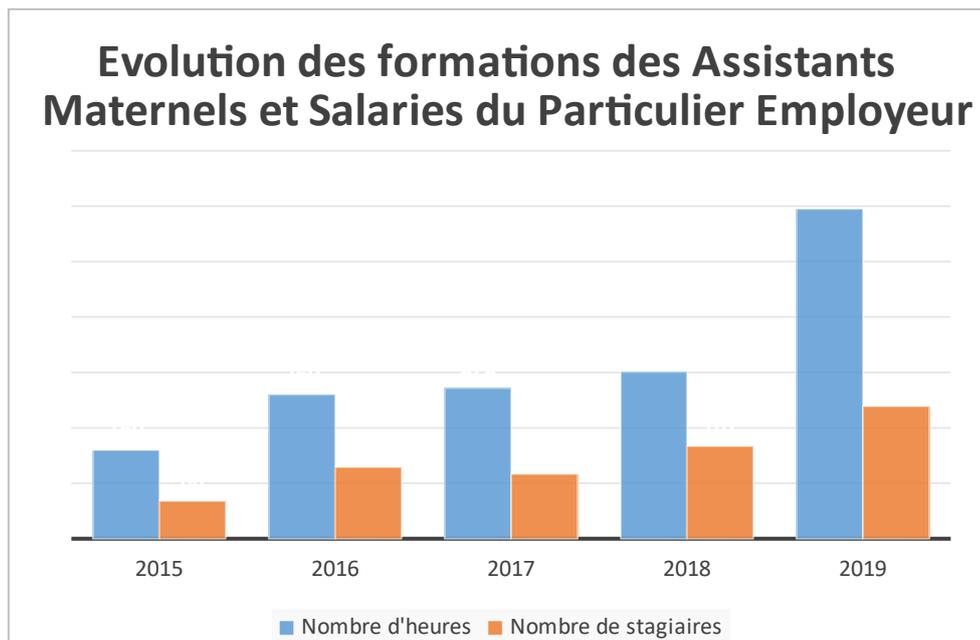
- Les thèmes que nous proposons sont communiqués par mail :
 - aux Relais Assistantes Maternelles de la Loire et Haute Loire, Rhône, Ardèche Nord...
 - aux AM de notre listing (514 personnes)
- Par courrier aux AM qui n'ont pas d'adresse mail
- Publication des informations :
 - sur le site internet et Facebook de l'EPE42
 - par affichage dans notre hall
 - distribuées lors des 1^{ères} et dernières séances de formation, ou à la demande.

Focus sur les formations réalisées :

- L'apprentissage de la langue des signes - St Etienne EPE 42 / St Genest Lerpt
- Préparation du certificat SST dans le cadre de la prise en charge d'enfant - Villars / St Etienne EPE 42 / Centre Social de Beaulieu/Saint-Genest Lerpt / Pélussin
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier - St Etienne EPE 42 / Espace Social Valbenoîte / Pélussin
- Recyclage SST - st Etienne EPE 42 / St Genest Lerpt
- Parler avec un mot et un signe - St romain les Atheux / Veauche
- Favoriser la relation avec la famille - St Etienne EPE 42
- Gestion du stress et relaxation - St Etienne EPE 42

DOMAINE D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE 2 : PÔLE FORMATION ET APP

- Travailler en maison d'assistant maternel - Espace Social Valbenoîte / St Etienne
- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres - St Etienne EPE 42
- S'initier à l'informatique et à internet - St Etienne ZOOMACOM
- S'occuper d'un enfant en situation de handicap – Pélussin
- S'occuper d'un enfant atteint d'autisme - St Etienne EPE 42
- Eveil musical : Interculturalité et créativité musicale - St Etienne Beaulieu
- Contes et histoires à raconter - St Etienne EPE 42
- Adapter sa communication avec la famille (communication bienveillante) – Montbrison
- Accompagnement à la séparation - Espace Social Valbenoîte / St Etienne

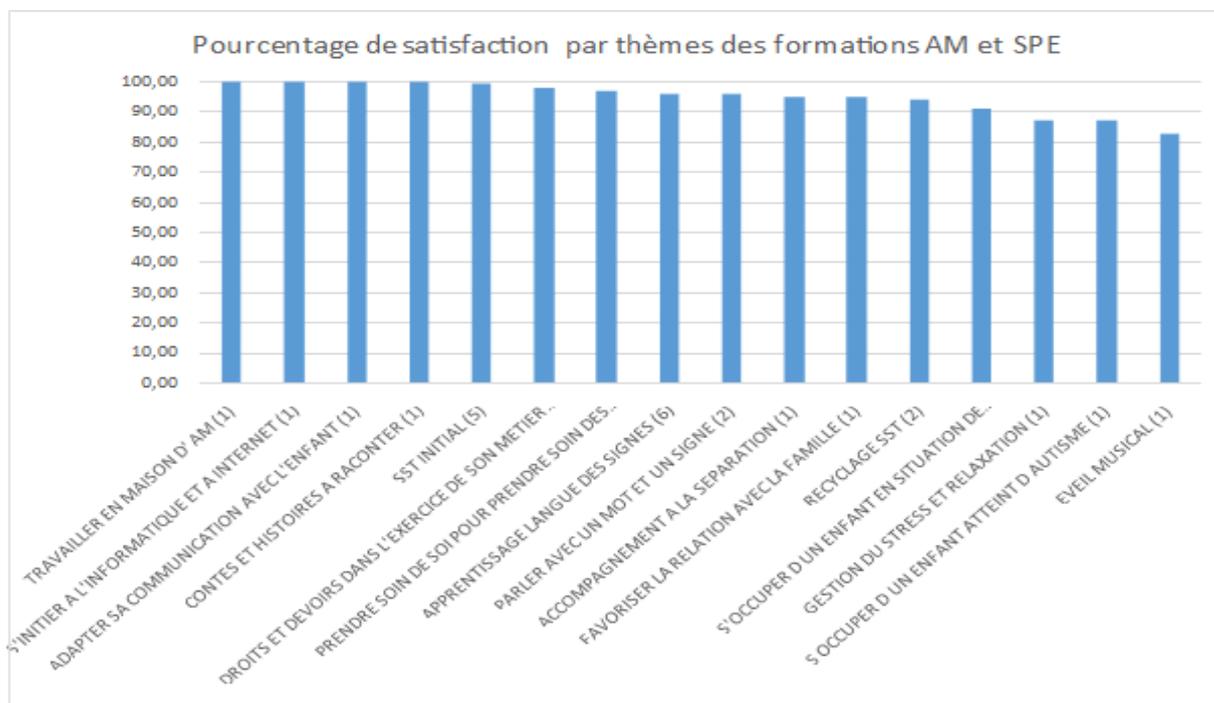


Afin de pouvoir organiser plusieurs sessions de formation différentes en même temps et afin que celles-ci se déroulent au plus près du domicile des AM de Saint-Etienne, nous avons l'honneur d'avoir en partenariat le Centre Social de Beaulieu, l'Espace Social de Valbenoîte et l'IREPS qui nous permettent d'utiliser leurs locaux gracieusement.

La formation « S'initier à l'informatique et à internet » a eu lieu dans les locaux de l'association Zoomacom à la Cité du Design. Les ordinateurs et la connexion internet sont déjà sur place. Le groupe d'AM de cette session ont apprécié le professionnalisme et la patience du formateur, William.

Nos partenaires :	
• RIAPE Les Portes du Pilat à Saint-Etienne	• RIAPE et CENTRE SOCIAL de Beaulieu à Saint-Etienne
• ESPACE SOCIAL DE VALBENOITE	• IREPS
• RIAPE de Saint-Genest Lerpt	• RAM DE MONTBRISON
• ZOOMACOM	• RAM DE VEAUCHE
• RAM de Villars	• Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
• RAM de Pelussin	• Les Assistantes Maternelles

DOMAINE D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE 2 : PÔLE FORMATION ET APP



Source : retour des bilans individuels par formation (taux de très satisfaisant et satisfaisant)

2 / La formation continue des salariés travaillant auprès des enfants et des familles

En 2019, le nombre d'heures de formation s'élève à 116 heures sur 10 stages pour 265 stagiaires. Une dizaine de formateurs, psychologues et conseillers conjugaux et familiaux, vacataires assurent nos prestations de formation.

Ils nous ont fait confiance :

- Le CNFPT d'Auvergne (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)
- IREIS de la Loire - Firminy
- Centre social Solaure Jomayère – St Etienne
- Amicale laïque de Beaubrun – St Etienne
- Secours Catholique – St Etienne
- Ville du Chambon-Feugerolles
- Espace Socio-Culturel Le Nelumbo – Andrézieux-Bouthéon
- Les PEP 42 – St Etienne
- ADAPEI LOIRE – Mably
- SAVS ASEA 43 – Le Puy en Velay
- IFAP – St Etienne
- Centre Social Passerelle – St Paul en Jarez
- Association DECLIC – Brioude
- Amicale Laïque de Côte Chaude - St Etienne

Les thèmes abordés :

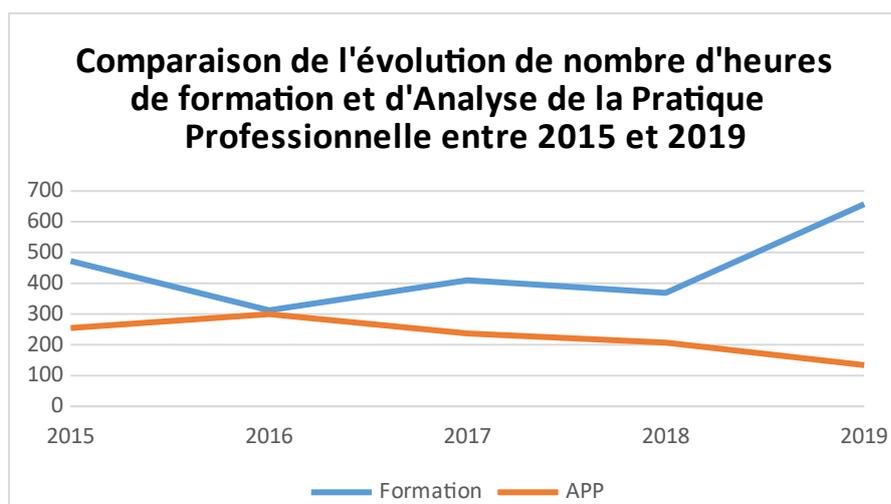
- Être accueillant en Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP)
- Accompagnement à la fonction parentale
- Vision pratique du métier de médiateur
- Soutenir la parentalité
- L'observation du jeune enfant

3/ L'Analyse de la Pratique Professionnelle

Dans le cadre de la formation continue, l'Ecole des Parents est sollicitée par des professionnels du secteur social, éducatif, afin de leur permettre de prendre du recul par rapport aux situations difficiles qu'ils rencontrent au quotidien. Ensemble, aidés par un formateur, ces professionnels analysent leurs pratiques dans un cadre précis d'écoute, de respect et de confidentialité, et élaborent ensemble des solutions pour une meilleure qualité de leur travail. Une dizaine de formateurs, psychologues et conseillères conjugales et familiales, vacataires assurent nos prestations de formation totalisant 205 heures d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour 11 structures du secteur sanitaire, social et éducatif.

Ils nous ont fait confiance :

- PLEIADES – Feurs
- Pôle petite enfance SLEA – Lyon
- Multi accueil « Les Petits Filous » - Sorbiers
- Ville de Roche La Molière - Crèche Les Gribouilles
- LAEP « La Maison Cerise » (regroupant le Centre Social de St Paul en Jarez et « Le Dorlay » à La Grand-Croix)
- Multi accueil « Les Enfants » - St Just Malmont
- Multi accueil « A Petits Pas » - Veauche
- Crèche « Le Colombier » - St Jean Bonnefonds
- Ville de St Genest Lerpt – Crèche « Les Petits Futés / Jardin d'Enfants / Micro-Crèche
- Crèche « Les Petits Mômes » - St Jean-Bonnefonds



Pour l'ensemble du Pôle Formation et APP, 2019 a été marquée par un réel investissement sur le volet communication : nouveaux supports avec un envoi par mail à l'ensemble de nos partenaires, travail de relance, formation sur mesure en fonction des demandes spécifiques.

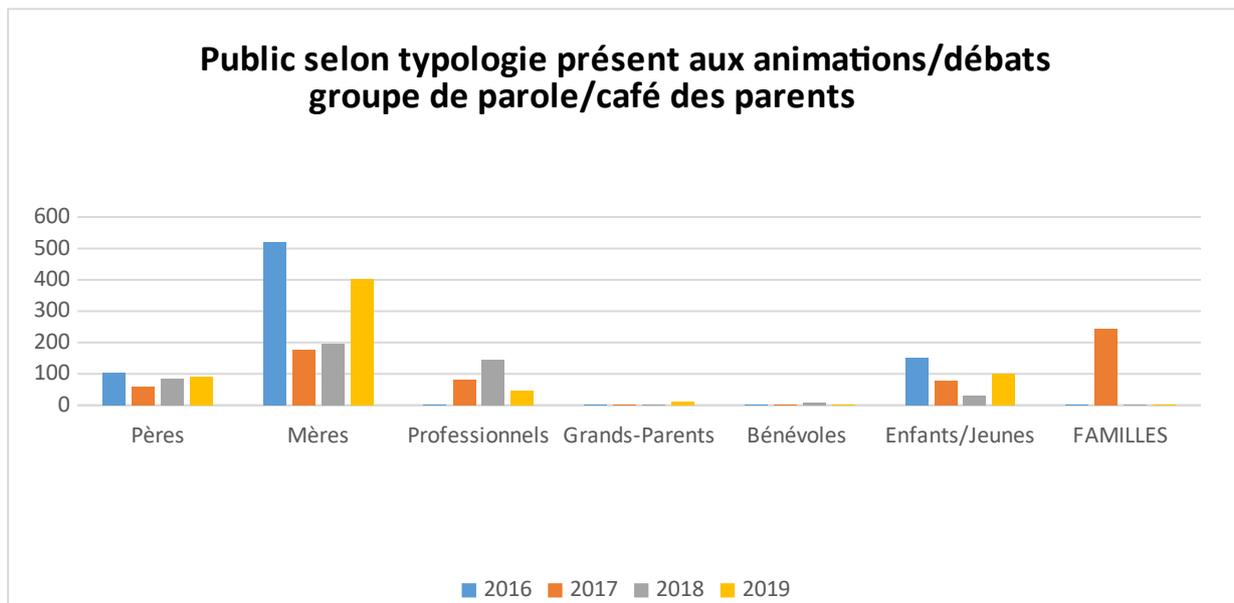
Fin 2019, un travail important a mobilisé l'équipe pour la construction d'un catalogue de formation 2020 comportant de nouvelles thématiques.

Perspective 2020 : Notre pôle Formation s'est diversifié s'est dernières années, tant au niveau du public accueilli que des thématiques proposées. La richesse de l'équipe pluridisciplinaire qui la compose est une valeur et une exigence réaffirmée. Le pôle Formation permet à l'association d'enrichir et de diversifier ses partenariats et ses sources de financement. Cette activité constitue donc un véritable enjeu pour les années à venir. Dès 2020, les défis et engagements sont importants : le renouvellement de la labellisation IPERIA en mai et l'exigence de la certification QUALIOPi avant le 31 décembre 2020. Les démarches qualité imposées par notre environnement extérieur sont bien sûr source d'interrogation et de remise en question pour une association de notre taille et dont l'activité formation n'est pas l'activité principale. Mais elles doivent avant tout nous permettre d'enrichir nos pratiques et assurer une constante et nécessaire autocritique et réflexion, tant sur la pédagogie que sur le suivi administratif.

DOMAINE D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE 3 : LE PÔLE ANIMATION COLLECTIVE

Les animations débats qui se déroulent en soirée pour la majorité, semblent constituer un outil apprécié et pertinent pour répondre aux attentes de repères et aux questionnements des parents, autour de sujets fédérateurs et très actuels sur la famille et l'éducation. Les thèmes abordés concernent de grands sujets comme l'éducation, l'enfance, l'adolescence, l'autorité, la communication en famille, la prévention de la violence, la citoyenneté.

Ce service mobilise 11 professionnels : psychologues, conseillers conjugaux et familiaux, animateurs et formateurs, qui ont réalisé 41 animations-débats/Groupe de parole ou Café des parents en 2019.



Le nombre de participants d'une animation à l'autre est très variable : entre 7 et 80 personnes, et une moyenne de 10 participants par animation. De nombreux facteurs entrent en jeu, qui sont difficiles à évaluer (intérêt du thème, lieu et horaire, période de l'année, mode d'information...)

Les publics, outre les professionnels des structures concernées, sont composés de :

- jeunes parents intéressés, voire inquiets face à leurs nouvelles responsabilités et désireux de connaître les vrais besoins de leurs enfants pour y répondre au mieux.
- parents d'adolescents soucieux d'être avertis des risques qu'encourt la jeunesse, et/ou qui se sentent bousculés par l'exigence d'une nouvelle relation éducative.
- professionnels recherchant des réponses aux questionnements de parents qu'ils rencontrent dans le cadre de l'éducation de leurs enfants.



DOMAINE D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE 3 : LE PÔLE ANIMATION COLLECTIVE

Pour animer les interventions et favoriser la parole et le débat dans le groupe, les professionnelles s'appuient régulièrement sur des outils pédagogiques élaborés par le conseil scientifique de la FNEPE: Jeux *Chemin de parents*, *L'Educ'écrans*, ESTIMO. Nous mettons par ailleurs à disposition ces jeux auprès de nos partenaires.

Ils nous ont fait confiance :

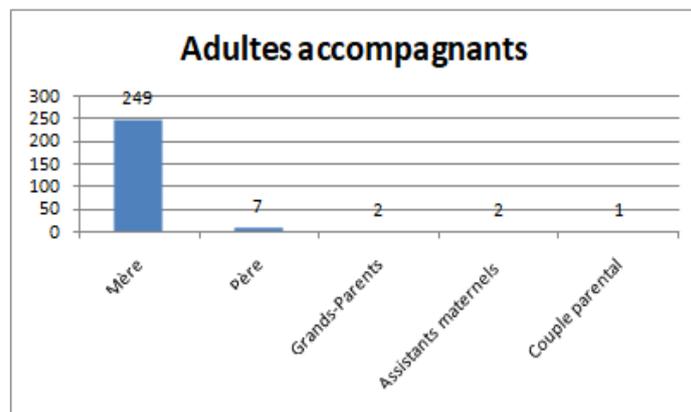
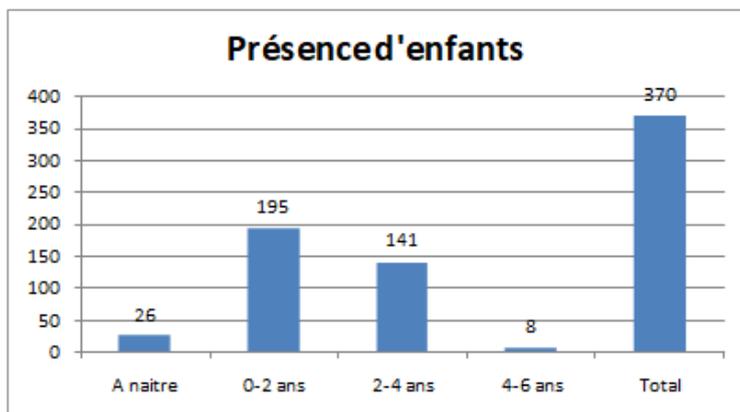
- Association Familiale Protestante (AFP) – St Etienne
- CCAS du Chambon Feugerolles
- SRIAS Auvergne-Rhône-Alpes - Lyon
- APE Ecole Ste Anne/St Joseph – Bourg-Argental
- Association Les Moulins de St Ex – Rive de Gier
- Ville de St Etienne - Crèche Jean-Macé
- Mairie de Sorbiers
- Ecole St Vincent de Paul – Saint-Etienne
- Ville de la Ricamarie
- FCPE Collège Léonard de Vinci – St Romain le Puy
- APE Les Mômes Fraissilloux – Fraisses
- SESSAD Séraphine de Senlis – Firminy
- Ville de Villars
- Mairie de La Ricamarie

Les thèmes abordés :

- Un chemin vers le respect et la non-violence
- Les dangers des écrans, internet et réseaux sociaux
- Groupe d'échange : Les lundis des mamans
- Communication bienveillante avec l'adolescent
- Groupe d'échange : Parents/handicap
- Le sommeil/Les écrans
- Le harcèlement scolaire
- Les limites
- Café des parents : Le harcèlement
- Les rythmes de l'enfant : Le sommeil
- Quels repères pour organiser un nouveau quotidien en cas de rupture brutale : séparation, veuvage, célibat géographique...
- Être parents solo et l'assumer
- L'égalité femmes hommes dans la famille
- Grandir en ville en 2020

DOMAINE D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE 4 : LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS LES PETITS POUSETS

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal est ouvert depuis 2013 sur les communes de Saint-Jean Bonnefonds, Sorbiers et la Talaudière. C'est un lieu convivial, où les enfants et les parents se côtoient dans une ambiance agréable, accueillis par 2 professionnelles formées à l'écoute, avec lesquels les parents peuvent échanger leurs expériences sur l'éducation des enfants. Les petits retrouvent des copains et partagent avec eux des moments de jeux.



Les chiffres 2019 font apparaître une augmentation significative de la fréquentation du LAEP : 370 passages d'enfants (en comptant les enfants à naître) contre 298 en 2018. Cette réalité est notamment constatée dans la commune de Sorbiers où 5 nouvelles familles ont été accueillies depuis septembre 2019. Cela représente 54 familles accueillies. L'augmentation de la fréquentation d'une part et la légère baisse du nombre de nouveaux enfants accueillis d'autre part, nous amène à faire le constat d'une fidélisation du public. Les familles qui poussent la porte d'entrée du LAEP reviennent ensuite régulièrement. L'impression générale est positive. C'est bien un lieu où les parents peuvent trouver un soutien dans leur fonction parentale. Les accueillantes constatent 3 axes d'évolution :

- la relation parent/enfant : entre fusion et distance, les accueillantes accompagnent la construction du lien mère/enfant. Les questions relatives au cadre (limites, autorité) font l'objet d'échanges réguliers.
- la relation entre parents : le LAEP permet à des parents de créer du lien, de l'échange.

Certains ont créé des groupes sur les réseaux sociaux pour s'échanger des informations sur des sorties culturelles, brocantes, des échanges/dons de matériel puer ou jeux...

- la socialisation des enfants : quand le lien avec la maman est suffisamment rassurant, les enfants s'autorisent peu à peu à l'autonomie (dans l'accès au jeu et le lien aux autres enfants et adultes présents).

Le LAEP a été identifié par les familles comme lieu ressources les jours de grève et / ou d'absences des enseignants. Ainsi, certaines familles avec des enfants scolarisés en maternelles ayant fréquenté le LAEP les années précédentes sont revenues. Le lieu est également vécu par certaines familles comme une étape de transition et d'adaptation pour le jardin d'enfants.

Le LAEP est un réel lieu de mixité sociale.

Efficacité des actions de communication et de promotion du lieu :

Les communes ont été très actives sur la communication du lieu : livret petite enfance à Sorbiers, sites internet, forum Petite Enfance à St-Jean-Bonnefonds auquel nous avons participé.

DOMAINE D'ACTIVITÉ STRATÉGIQUE 4 : LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS-ENFANTS LES PETITS POUSETS

L'idée d'une journée « Portes ouvertes » sur les 3 lieux a été renouvelée, cette fois en janvier, lors de l'occasion de la galette des rois. De nouveaux parents ont pu visiter et profiter de l'accès au lieu, des professionnels de structures partenaires (crèches, etc) ainsi que des élus municipaux ont découvert ce lieu en activité.

Le départ des familles dont les enfants ont été scolarisés ou suite à la reprise de l'activité professionnelle des parents n'a pas été compensé par l'arrivée de nouvelles familles dans l'ensemble des communes. La venue par le biais du bouche à oreilles ou d'un paire semble être très mobilisateur. La communication et l'identification du lieu par la famille reste 6 ans après l'ouverture l'enjeu central.

Perspectives 2020 :

L'obligation de scolarisation dès 3 ans depuis la rentrée scolaire 2019/2020 va, de fait, impacter le fonctionnement du LAEP. Certaines familles ont fait ou vont faire le choix d'une scolarisation à domicile. Le LAEP a alors tout son sens en termes de prévention, de socialisation mais se pose la question du positionnement vis à vis de l'éducation nationale. De même, pour les familles dont les enfants sont scolarisés mais qui se présenteraient au LAEP par choix (habitude d'une scolarisation le matin uniquement pour les 3 ans ou d'absences plus tolérées pour les moins de 6 ans).

2020 marque la dernière année du marché public pour le LAEP les Petits Pousets. Les trois communes devraient relancer ce marché après les élections municipales du printemps 2020.

Fort de notre expertise et expérience, l'EPE 42 souhaite vivement poursuivre l'engagement sur le soutien à la parentalité via les Lieux d'Accueil Parents Enfants.
La polyvalence de l'équipe de professionnels est une richesse.

COMMUNICATION

ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DE LA LOIRE

- **Site internet** : www.epe42.org

L'affichage est paramétré pour les smartphones.

- **Pages Jaunes**

Nous sommes visibles sur les Pages Jaunes en entrant les mots clés suivants :

- Conseil Conjugal
- Parentalité
- Couple
- Psychothérapie
- Formation Professionnelle
- Enseignement Social

- **Faire un don**

Il est possible de faire un don en cliquant sur le lien que l'on peut retrouver sur le site internet : <https://www.helloasso.com/associations/ecole-des-parents-et-des-educateurs-de-la-loire/formulaires/1>

The screenshot shows a mobile-optimized web form for making a donation. The page title is "Faire un don à ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DE LA LOIRE". The form is divided into three main sections: "MON DON", "MES COORDONNÉES", and "MON RÉCAPITULATIF".

MON DON

Je donne une fois

25 €	50 €	125 €	800 €
------	------	-------	-------

Montant libre €

Je donne tous les mois

10 €	20 €	30 €	400 €
------	------	------	-------

Montant libre €

POURQUOI NOUS SOUTENIR?

Créée en 1963, l'École des Parents et des Educateurs de la Loire est une association loi de 1901 d'éducation populaire, à but non lucratif.

MES COORDONNÉES

J'ai déjà un compte HelloAsso
[Je me connecte](#)

Particulier Organisme

Nom * Prénom *

Email *

Date de naissance * ✓

Adresse *

Ville * Code postal *

MON RÉCAPITULATIF

Récapitulatif

Sélection	Don
Don	0 €
Pourboire suggéré pour soutenir HelloAsso - Modifier	€
Total	€

[Pourquoi votre soutien compte ?](#)

Mode de paiement

Carte bancaire

Chèque

RESOLUTIONS FINALES

Résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale du mai 2020 :

- **1^{ère} résolution** :

Elle porte sur le quitus donné au Conseil d'administration : l'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des différents rapports et suite à la lecture du rapport du trésorier, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et fait voter l'affectation des résultats 2019 au compte de report à nouveau.

- **2^{ème} résolution** :

Elle porte sur le tarif de l'adhésion à l'EPE42. L'Assemblée Générale maintient le montant de l'adhésion à l'EPE42 à 20€ pour l'adhésion individuelle.

- **3^{ème} résolution** :

Elle porte sur le renouvellement des mandats des administrateurs sortants.

- **4^{ème} résolution** :

Elle porte sur la cooptation des nouveaux candidats au Conseil d'Administration.

"Être parents nécessite parfois d'être soutenus dans des moments de doutes ou de difficultés par d'autres parents ou par des professionnels"



Désignation et sigle : École des Parents et des Éducateurs de la Loire / EPE42

Nature juridique : Association loi 1901

N° enregistrement Préfecture de la Loire : W423000862

Date de déclaration : 20 mai 1963 **Date d'insertion au journal officiel :** 11 mars 1977

Siège social : 15, rue Léon Lamaizière **Ville :** 42000 - Saint-Étienne

Tél : 04-77- 92-67-48 / **Fax :** 09-57-36-04-21 **Courriel :** contact@epe42.org

Site internet : www.epe42.org **Numéro d'organisme de formation :** 82420003142

N° SIRET : 776 372 971 00031 **Code APE :** 9499Z

Association d'intérêt général

Membre actif de la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs (FNEPE) reconnue d'utilité publique.

Conditions d'accès : Ouverte à tous.

7 adhérents (cotisation : 20€). 17 salariés, soit 3,75 ETP.

Date de la dernière Assemblée Générale : 24 mai 2018.

Activités de l'organisme :

Établissement d'Information, de Conseil et de Consultation Familiale et Conjugale ; Organisme de formation continue.

- **Auprès des familles :** accueil et information ; consultations psychologiques, conseil conjugal et familial, médiation familiale ; Lieu d'Accueil Enfants Parents ; Animation : soirées débats, groupes de paroles, groupes d'échanges.

- **Auprès des professionnels du secteur social et médico-social** du Département de la Loire et limitrophes (régions Auvergne-Rhône-Alpes) : assistants maternels et salariés du particulier employeur : formation professionnelle continue et Analyse de la Pratique Professionnelle.

FICHE STRUCTURE

Missions :

L'EPE42 est un lieu de ressource, de soutien à la parentalité et à l'éducation pour tous.

Les actions de l'EPE42 et des EPE reposent sur des **principes** :

- **l'éducation est une responsabilité partagée** par l'ensemble des acteurs.
- **les parents ont les capacités pour éduquer leur enfant** mais être parent n'est facile pour personne. Ils ont besoin d'être épaulés dans les moments de doute, ou non, par d'autres parents ou par des professionnels.
- **accompagner la personne**, c'est respecter sa double dimension : son antériorité et sa capacité à réfléchir sur elle-même ; son ouverture aux autres et sa nature sociale à vivre en groupe.

EPE DE LA LOIRE – 15 rue Léon Lamaizière 42000 SAINT-ETIENNE

Administratif : Pascale TRYBUS (Secrétaire-comptable /Référente administrative des formations et activités)

Accueil physique : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

Accueil téléphonique : Tél : 04-77- 92-67-48 / Permanences téléphoniques : les lundis et jeudis matin de 9h à 12h / les mercredis et vendredis de 14h à 17h30 et les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Site : www.epe42.org / Mail : contact@epe42.org / Fax : 09-57-36-04-21

Pour trouver l'EPE 42 :

<p><u>Accès : transports en commun</u> <u>Accès La Terrasse</u> Gare SNCF La Terrasse ; TER en provenance de Roanne et de Montbrison. Tram STAS : ligne T1 - T3 Bus STAS : n°8, 17, 25, 27, 38 . Bus TIL : lignes C1,105, 107, 111 et 120</p>	<p><u>Accès : véhicule personnel</u> Sur l'A72 en Provenance de Lyon prendre la sortie 12 (St-Priest-en-Jarez/ Villars/ L'Etrat / La Terrasse) Sur l'A72 en provenance de Clermont-Ferrand, de Roanne ou du Puy-en-Velay, prendre la sortie 11 (Saint-Étienne Centre / Saint-Priest-en-Jarez / Villars / La Terrasse)</p>
---	---